

aéronefs pour s'assurer que la mission d'observation que la mission d'observation est exécutée sans gêner le fonctionnement normal des règlements de sécurité de vols nationaux.

En outre, les états participants devraient être protégés contre tout usage commercial éventuel sans leur consentement des renseignements et données acquis pendant cette observation par l'état observateur. Et inversement, les parties devront avoir accès à toutes les données et renseignements concernant leur territoire qui auraient pu être obtenus à la suite d'un vol dans le cas du régime de Cielles Ouverts.

Tout à la fois, comme il se peut que les renseignements recueillis par un vol d'observation n'éliminent pas et n'effacent pas tous les soupçons qui correspondraient à la logique du régime Cielles Ouverts comme mesure de confiance, d'inclure dans l'accord une procédure par laquelle l'état d'observation et l'état observé se verraient utilement encouragés, auraient toutes les bonnes raisons de chercher à régler par le dialogue les aspects en cause avant de faire les déclarations publiques ou d'entreprendre des mesures unilatérales.

En ce qui concerne la portée de ce système, ce qu'on appelle Cielles Ouverts, ne devrait pas rester fermé et être fermé seulement à l'intérieur des alliances militaires. En fait, en réalité le système devrait être ouvert à la participation par tous les pays européens, s'ils le veulent et quand ils le voudront, quand ils voudront se joindre au système.

La délégation roumaine est certaine que telle mesure ne pourrait que faciliter le processus de négociation et encourager au climat de coopération indispensable pour une conclusion réussie de tous nos efforts.

Je vous remercie Monsieur le Président.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:

Merci beaucoup, monsieur Celac. Je donnerai maintenant la parole au Ministre des Affaires Etrangères du Portugal, mais je suis sûr qu'il me pardonnera si j'attends quelques instants pour souhaiter la bienvenue à monsieur Gianni de Michelis, qui vient d'arriver d'Italie à Ottawa après avoir traversé un ciel ouvert. Je lui souhaite la bienvenue à Ottawa. Je voudrais maintenant donc donner la parole au Ministre des Affaires Etrangères du Portugal, monsieur Joao de Deus Pinheiro.

SON EXCELLENCE JOAO DE DEUS PINHEIRO,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, PORTUGAL:
Monsieur le Président, mesdames et
messieurs, permettez-moi d'abord d'exprimer ma gratitude